DROIT, ECONOMIE, GESTION

Licence pro Métiers du notariat

- Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion
- Durée : 1 an
- Ouvert en alternance : Non
- Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

La spécialité « Métiers du notariat » a pour objectif de former des collaborateurs des études de notaires, et plus particulièrement des rédacteurs d'actes.
Associant la Faculté de droit, d'économie et de gestion d'Angers et la Chambre interdépartementale des notaires, l'objectif de cette formation est de répondre aux besoins spécifiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de la profession notariale.

À cet effet, elle a été conçue en concertation avec les milieux professionnels et pour répondre à leurs demandes en matière de formation et de recrutement.

Objectifs

Ses deux objectifs principaux sont les suivants :

- procurer aux étudiants une formation juridique solide dans les matières notariales ;
- sensibiliser les étudiants à une pratique professionnelle leur permettant d'être opérationnels en qualité d'assistant technicien, rédacteurs d'actes.

Les + de la formation

Testez vos connaissances : Questionnaire d'auto-évaluation

Admission

Conditions d'admission

Une sélection est organisée à l'entrée de la licence professionnelle : sélection sur dossier d'admission.

Candidature en ligne - cliquez sur "eCandidat" ci-dessous

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 février 2021

Ouverture des candidatures: vendredi 2 avril 2021

Date limite de réception du dossier de candidature : dimanche 2 mai 2021

Résultats de présélection : lundi 17 mai 2021

Entretiens: jeudi 3 et vendredi 4 juin 2021

Résultats d'admission: lundi 7 juin 2021

Public cible

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 : BTS « notariat », DUT carrières juridiques, Licence 2 droit...
- Soit être professionnel justifiant de trois ans d'expérience en tant que collaborateur de notaire, validée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Il est conseillé d'avoir déjà effectué un stage de découverte dans une étude notariale.

Et après

Poursuite d'études

Cette formation vise à permettre aux étudiants titulaires d'un Bac+2 (BTS « notariat », DUT carrières juridiques, Licence 2 droit...) de recevoir une formation complémentaire d'une année afin de trouver rapidement un débouché professionnel, notamment en tant que assistant technicien, rédacteurs d'actes.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 février 2021

Elle constitue également une passerelle pour les étudiants qui envisageraient par la suite de s'orienter vers une quatrième année d'études que dispensent les IMN, pour obtenir un diplôme professionnel de rédacteur spécialisé.

Insertion professionnelle

À la marge des métiers traditionnels du notariat, les titulaires pourront également intégrer d'autres professions telles que celles d'agent immobilier, de conseil en gestion de patrimoine en secteur bancaire ou exerçant à titre individuel...

Infos pratiques

Contacts

Anne Dobigny-Reverso

anne.dobigny-reverso@univ-angers.fr

Scolarité LP

licencepro.cc@contact.univ-angers.fr

Lieu(x)

Angers